

MASTER JEUNES VOGLANS

Organisé par les RED WOLVES
Au bowling NEXUS de VOGLANS
Samedi 30 et dimanche 31 janvier 2027

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Ce tournoi homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert à tous les licenciés en règle avec la fédération. Cette compétition est ouverte aux 48 premiers joueurs (euses) inscrits.

Tournoi par catégorie jeunes suivant celle de la fédération.

Les hommes et les dames seront mélangés dans leurs catégories respectives.

Les dames bénéficieront de 8 quilles de bonification par lignes.

ARTICLE 2 : QUALIFICATION

Chaque joueur(se) effectuera 10 parties en 5 séries de 2 parties, avec un décalage de 3 pistes à droite pour les pistes impaires ou à gauche pour les pistes paires.

- Il sera effectué 6 parties le samedi et 4 parties le dimanche matin.
- Le dimanche les tours seront définis comme suit :
- 50% des joueur(se)s classé(e)s en tête joueront le tour C, les autres le tour D.

A l'issu des éliminatoires, les **8 meilleur(e)s** joueur(se)s des catégories minime, cadet et junior seront qualifié(e)s pour la finale par élimination directe.

Les **3 meilleur(e)s** joueur(se)s de la catégories benjamines seront qualifiés pour une finale.

ARTICLE 3 : FINALE

Les 3 joueur(se)s benjamin qualifié(e)s jouent 1 partie, à l'issue, le plus petit score est éliminé, les 2 restant rejouent 1 partie, à l'issue, le plus petit score est éliminé. Le classement est ainsi établi.

Les 8 joueur(se)s minimes, cadets et juniors qualifié(e)s jouent comme suit, sur 1 partie :

- ¼ de finale : 1-Le 1^{er} rencontre le 8^{ème}, 2-le 2^{ème} rencontre le 7^{ème}, 3-le 3^{ème} rencontre le 6^{ème} et 4-le 4^{ème} rencontre le 5^{ème}.
- ½ finale : Pour les 2 matchs, les rencontres seront formées avec le mieux classé contre le moins bien classé.
- Finale : Les vainqueurs des matches ci-dessus jouent 2 parties, classement au cumul des 2 parties.

ARTICLE 4 : EGALITES

Lors des qualifications et finales minimes, cadets et juniors, les égalités sont départagées par la dernière partie jouée, au bénéfice du score le plus élevé.

Pour les ¼ et ½ finales minimes, cadets et juniors, et pour la finale benjamins, qui se jouent sur 1 partie, il convient d'appliquer l'article 22.4 sur le jeu décisif.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de **60 €** par personne. **Seront considérés comme fermes les engagements confirmés** (Chèque + n° de téléphone de contact + horaire choisi).

Virement bancaire sur demande

Les engagements ne seront encaissés qu'après le tournoi. Libellés : **Red Wolves**



ARTICLE 6 : HORAIRES

Samedi 30 janvier 2027	A - 08h00 - 12h00	24 joueurs
	B - 13h00 - 16h00	24 joueurs

Reconditionnement des pistes avant chaque tour éliminatoire

Dimanche 31 janvier 2027	8h00 – 10h00	24 joueurs
	10h30 – 12h00	24 joueurs
	Finales minimes, Cadets et juniors	24 joueurs
	12h30 – 15h00	
	Finale benjamins Cf finale M,C et J	4 joueurs

REMISE DE PRIX 15H30

BILAN FINANCIER ACTUALISEE 48 JOUEURS

RECETTES		DEPENSES	
Engagements (48 x 60 €)	2880,00	Lignages (480 x 3.80 €)	1824,00
Partenariat LR AURA	200,00	Organisation	123,36
Partenariat CSNB	500,00	Arbitrage	90,00
		Homologation	42,64
		Indemnités de déplacement	1500,00
Total	3580 €	Total	3580 €

ARTICLE 10 : RECOMPENSES

Tous les finalistes seront récompensés en lots

DIRECTEUR DE COMPETITION A CONTACTER

Patrick BERTHOMIERE

156 route de cons sainte colombe

74210 FAVERGES

Tél. : 06 14 33 93 83 et mél : redwolves@orange.fr

